

Assemblée nationale

Retour sur une laborieuse deuxième session ordinaire de l'année 2021

Le mercredi 29 décembre 2021, la présidente de l'Assemblée nationale togolaise, Yawa Djigbodi Tsègan, a officiellement clôturé la deuxième session ordinaire de l'année 2021. Il convient de revenir sur cette session qui a été laborieuse.



PAGE 3

SANTE PUBLIQUE



Lutte contre la Covid-19

L'heure est vraiment venue pour nos pays de se réinventer

L'évolution de la pandémie mondiale du coronavirus doit constituer un véritable baromètre pour les pays africains dont le Togo, pour se réinventer en matière de gestion de ...

PAGE 3

INSECURITE



Braquage spectaculaire à Lomé

50 millions emportés

Un braquage a eu lieu à Lomé au niveau de l'UTB Circulaire hier. La scène s'est passée dans la journée. Les braqueurs, apprend-on, ont réussi à emporter un montant de 50 millions de FCFA, indique une source. Selon les faits rapportés par les témoins, 4 braqueurs à bord de deux motos ont accosté la victime. Cette dernière est bloquée par la première moto ; ce qui a permis à la 2e moto de s'approcher. Ainsi, l'un des malfrats pointe sur la victime un pistolet lui intimant ...

PAGE 11

IMMOBILIER

Le Nigeria va rembourser 28,7 millions de dollars d'arriérés à Shelter Afrique

PAGE 11



Loi de finances, exercice 2022

La taxe d'habitation sera collectée désormais via la CEET

L'Office togolais des recettes (OTR) a présenté, le mardi 18 janvier à son siège à Lomé, les principales mesures fiscales douanières contenues dans la loi de finances, exercice 2022. Le budget de la loi de finances est voté dans un contexte marqué par la pandémie du coronavirus.

PAGE 5

ANALYSE

Contestation électorale : Agbéyomé Kodjo va-t-il terminer son mandat dans le champ de maïs ?

Malgré le fait que toutes les instances officielles nationales et internationales aient reconnu la victoire de Faure Gnassingbé à l'élection présidentielle du 22 février 2020, l'ancien Premier ministre Agbéyomé Messan Kodjo, candidat malheureux à cette élection, continue d'affirmer qu'il est le président élu du Togo. Etant donné qu'il s'est réfugié dans un champ de maïs selon ses propres dires, faut-il conclure qu'il va terminer son supposé mandat dans ce champ ?

Le président « démocratiquement élu » s'est même trouvé récemment de nouveaux alliés dans certains pays de l'Afrique de l'ouest et qui passent leurs journées à inonder les réseaux sociaux de messages insultants, qui sont à la limite, ridicules. La nouvelle trouvaille est de soutenir les putschistes qui sont à Bamako. Des images fièrement exhibées par des soutiens de la Dynamique monseigneur Kpodzro (DMK), ...

PAGE 3

Opérationnalisation du port sec franc

Le Togo en route pour devenir un hub logistique régional

Devenir un hub logistique régional, c'est l'ambition que se fixent les autorités togolaises. Cette ambition est contenue dans le Plan national de développement (PND) du pays et dans la feuille de route gouvernementale. De grands projets sont réalisés par le pays pour atteindre cet objectif.



PAGE 5

	SOMMAIRE Mali / Transition Sanctions de la Cedeao : le Premier ministre porte plainte  P 4	Musique togolaise / « Ma fierté » John Keder sort son deuxième Album  P 9	Braquage spectaculaire à Lomé : 50 millions emportés  P 11
---	--	--	--

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Bénéficiaire du FNFI : Rose voit la vie en rose grâce au palmier à huile

TABLIGBO, REGION MARITIME, - Au Togo, le palmier à huile a une importance particulière et ses produits dérivés, notamment l'huile de palme (extraite de la pulpe) et l'huile de palmiste (extraite de la graine), sont très prisés. La production de ces huiles a toujours été aux mains des femmes. Passionnée de l'agriculture et de l'artisanat alimentaire, c'est donc tout naturellement que KONDE Rose est devenue grâce au produit AGRISEF du FNFI, l'un des piliers de la production de l'huile de palme à Tabligbo. « Je suis fière de mener cette activité. Elle me permet non seulement de subvenir aux besoins de mes trois enfants, mais aussi de participer pleinement au développement économique et social de ma communauté », confie-t-elle. Selon Rose, avec l'avènement du FNFI, la vie des femmes connaît un grand changement. Allons à la rencontre de KONDE Rose dans ce nouveau numéro de votre rubrique Echos des Bénéficiaires.

KONDE Rose a toujours été passionnée par l'agriculture. Après avoir rejoint le foyer conjugal, son conjoint lui propose de vendre des fruits, notamment des oranges. Activité qu'elle mène pendant plusieurs années. « J'ai réussi à épargner de l'argent » raconte, toute souriante, la jeune femme qui finira par acheter un petit congélateur avec fabrique de glaçons. Rose combine ainsi deux activités génératrices de revenus : vendeuse de fruits et de glaçons. Mais elle connaît la faillite due à une mauvaise gestion. La jeune dame va devoir repartir à zéro. « Je peux dire que c'est la période la plus difficile de ma vie. Mais j'avais de l'espoir. Je sais que je peux m'en sortir et surtout mieux faire », affirme-t-elle.

Disposant d'un lopin de terre agricole avec palmiers, Rose s'y consacre avec comme pour objectif de produire et vendre de l'huile de palme. Mais sans aucun financement, le début était compliqué. Finalement, grâce au produit "Accès des Agriculteurs aux Services Financiers" (AGRISEF) du FNFI, elle a pu réaliser les

investissements nécessaires en équipements qui ont non seulement permis de commencer et d'accroître la capacité de production, mais aussi de retrouver son autonomie financière. Elle raconte : « je ne savais pas que ça allait marcher rapidement comme ça. Aujourd'hui je n'arrive même pas à satisfaire la demande ».

Comme il fallait s'y attendre, c'est sa famille, notamment ses enfants qui bénéficient de cette autonomie retrouvée. En effet, aujourd'hui dans tous les foyers, la réussite scolaire des enfants constitue une épreuve décisive. L'inquiétude concernant l'avenir des enfants est même intense. Leur éducation représente un coût en temps et en argent supérieur à ce qu'il était il y a vingt ans. Et l'échec scolaire est généralement attribué par les enseignants à des difficultés d'origine familiale dont la mère porte la culpabilité. Aujourd'hui parce qu'elle est autonome, Rose a la capacité de bien entretenir ses enfants. « Rien ne manque à mes enfants. Ni à l'école, ni à la maison. Ils ont aussi des répétiteurs à la maison. Je suis fière », s'exclame-



KONDE Rose

elle. Mais Rose a des ambitions. Elle désire surtout moderniser sa production pour plus de productivité et de rentabilité. Raison pour laquelle, elle considère Nkodédé comme une opportunité à saisir. « Si je peux avoir des équipements modernes, la pénibilité du travail serait réduite et l'intérêt de

mes clients pour mon huile va s'accroître. Voilà pourquoi je veux avoir Nkodédé ». Selon ses dires, elle pourrait faire le travail d'une semaine en un jour si elle a des machines. Une étape essentielle pour avoir le produit Nkodédé est la formalisation. Rose est à cette étape et pourra dans quelques semaines postuler pour avoir le

produit Nkodédé.

Mieux encore, Rose voit désormais la vie en rose. Elle rêve d'être leader de la filière palmier à huile. Un rêve que le FNFI pourra peut-être aider à concrétiser. Depuis près de 8 ans, le Fonds ne cesse de se réinventer avec de nouveaux produits adaptés aux besoins des bénéficiaires.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



fnfi
Fonds National de
la Finance Inclusive



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCY
Tél: (+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

ANALYSE

...montrent des membres de ce regroupement, participer à la marche organisée par la junte malienne vendredi dernier. Il est étonnant de constater qu'Agbéyomé Kodjo, qui par le passé a dirigé un gouvernement sous un président ouvertement déclaré ami de la France, le général Gnassingbé Eyadema, est subitement devenu un détracteur de la même France au point de

se tourner vers la Russie. Dans une lettre adressée au président Vladimir Poutine, monsieur Kodjo caresse secrètement le rêve de voir le régime de Faure Gnassingbé subir le même sort que Mouammar Kadhafi de la Lybie et Laurent Gbagbo de la Côte d'Ivoire. Pour quelqu'un qui affirme maîtriser le droit et la diplomatie internationale, Agbéyomé Kodjo ne devrait pas perdre de vue que les

Etats dont la Russie, n'ont pas d'amis, mais seulement des intérêts à préserver. Et s'il s'en souvient, en 2011, la Russie a fini par lâcher Kadhafi au Conseil de sécurité des Nations unies. Le régime de Faure Gnassingbé est légitime et est respecté, même par la Russie vers laquelle Agbéyomé Kodjo se tourne. C'est plutôt les putschistes du Mali qu'il soutient qui risqueraient de connaître

ce funeste sort. Le panafricanisme, ce n'est pas seulement lorsque cela vous arrange. Lorsqu'on est panafricaniste, on doit le proclamer en tout temps et en tout lieu, sans tomber dans le piège du populisme, de la manipulation, de la démagogie, de la haine d'autres peuples, à des fins politiciennes. Alors, Agbéyomé Kodjo va-t-il enfin sortir de sa cachette pour arracher sa prétendue

victoire ? ou, va-t-il terminer son mandat virtuel dans son champ de maïs ? Il est en tout cas libre de ses choix. Maintenant, s'il agit juste pour emmerder le parti au pouvoir, il perd du temps et de l'énergie pour rien. Si avec son expérience, il n'a pas encore compris qu'il ne fait que battre de l'air, c'est tout simplement dommage pour lui et ses proches.

La rédaction

Assemblée nationale

Retour sur une laborieuse deuxième session ordinaire de l'année 2021

Le mercredi 29 décembre 2021, la présidente de l'Assemblée nationale togolaise, Yawa Djigbodi Tsègan, a officiellement clôturé la deuxième session ordinaire de l'année 2021. Il convient de revenir sur cette session qui a été laborieuse.

Lors de la deuxième session ordinaire de l'année 2021, l'Assemblée nationale a tenu 14 séances plénières et a examiné 19 projets de loi. Dès son ouverture, les députés togolais ont accordé au gouvernement, les moyens de poursuivre efficacement la lutte contre l'épidémie du Covid-19 à travers l'adoption de la loi portant prorogation du délai d'habilitation du gouvernement à prendre par ordonnances des mesures relevant du domaine

de la loi, et de la loi autorisant la prorogation de l'Etat d'urgence sanitaire au Togo. Ensuite, la 4e séance plénière a été consacrée au Débat d'orientation budgétaire sur le Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) 2022-2024. Beaucoup de réformes engagées par l'équipe gouvernementale sous l'impulsion du président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, ont été traduites



Yawa Djigbodi Tsègan, présidente de l'Assemblée nationale togolaise

en projets de loi et la plupart ont pu être adoptés par la représentation nationale. «La session qui s'achève aura été la plate-forme de grandes avancées législatives.

Nous constatons avec un réel bonheur, une nouvelle fois, la solidité, la stabilité et l'adaptabilité de nos institutions », avait déclaré Yawa Djigbodi Tsègan. Au

cours de cette deuxième session ordinaire de l'année 2021, l'Assemblée nationale s'était mobilisée pleinement sur les projets de loi et a encore fait des amendements remarquables pour doter notre pays d'un corpus législatif cohérent et équilibré. La diplomatie parlementaire a été sollicitée avec des visites des groupes d'amitiés parlementaires. Les députés ont pu bénéficier de 4 ateliers de formation en lien avec la stratégie de développement et de renforcement des capacités de l'institution.

E. Dadzie

Lutte contre la Covid-19

L'heure est vraiment venue pour nos pays de se réinventer

L'évolution de la pandémie mondiale du coronavirus doit constituer un véritable baromètre pour les pays africains dont le Togo, pour se réinventer en matière de gestion de la santé publique. Cela fait deux ans que ce problème dure, et la résistance incontestable du continent africain face au virus est un atout dont il faudra tirer des leçons et capitaliser.



Prise en charge d'un patient Covid-19

Tout en continuant de rester prudents face au mal, il faut reconnaître que le continent africain n'a pas enregistré « le pire » qu'on lui prédisait. Melinda Gates prophétisait des rues africaines jonchées de cadavres, mais nous sommes loin de cette hécatombe. Au Togo, à la date du 17 janvier 2022, l'on avait enregistré 35 950 cas positifs au total et 261 décès. Cela n'est pas négligeable. Mais, il faut admettre avec les détracteurs de la riposte, qu'au vu des chiffres, d'autres secteurs engendrent plus de morts.

Par exemple, seulement pour les six derniers mois de l'année 2021, les routes togolaises ont connu 334 morts, et l'hémorragie continue. Des maux comme le paludisme, les maladies non transmissibles (diabète, hypertension artérielle, cancers etc...), la pauvreté, la précarité, la faim, continuent de faire d'importantes victimes. Sur le continent africain, plus de 10 millions de personnes ont contracté le coronavirus avec quelques 200 000 décès. C'est beaucoup. Même un seul décès est regrettable. Toutefois,

lorsque l'on compare ces chiffres avec le reste du monde, c'est le jour et la nuit. Au niveau mondial, l'on a enregistré 331 millions de cas à la date du 17 janvier 2022 et 5,55 millions de personnes sont mortes. Les chiffres de certains pays occidentaux et asiatiques font froid dans le dos. Par exemple, à la même date, les Etats-Unis ont enregistré 66,5 millions de cas et 851 000 morts.

L'Inde a connu 37,6 millions de cas et 487 000 morts ; le Brésil, 23,1 millions de cas et 621 000 morts ; le Royaume-Uni, 15,3 millions de cas et 152 000 morts ; la France, 13,9 millions de cas et 124 000 morts. Toute l'Afrique réunie est loin de ces chiffres. Le continent obtient les mêmes chiffres de cas que les pays comme la Russie et la Turquie. En termes de décès, certains pensent que les chiffres du continent sont sous-estimés. Ils disaient d'ailleurs depuis le début de la pandémie que le nombre de cas très bas en Afrique pourrait s'expliquer par le nombre limité de tests. S'il en est ainsi, pourquoi n'a-t-on pas eu assez de malades

et de décès dans les maisons et sur les places publiques comme certains l'avaient annoncé ? Certains opposeront l'argument qu'il y a plus de cas asymptomatiques que de cas symptomatiques. Dans ce cas, il faudrait peut-être tirer la conclusion que nos pays ont atteint une certaine immunité suite à la circulation du virus au sein de la population. À cela viendraient s'ajouter le climat qui est favorable et la vaccination. Parlant de vaccination, il faut avouer que l'Afrique ne peut pas conduire sa campagne comme le font les pays qui, récemment enregistraient encore plus de 200 000 cas par jour. Il est inconcevable que nos pays se précipitent vers des doses de rappel, alors que visiblement, nous avons une certaine résistance face à la pandémie, mais que les autres pays européens, américains et asiatiques n'ont pas.

Les pays africains sont un cas d'école dans la lutte contre le coronavirus. Nos scientifiques pour lesquels nous avons beaucoup d'estime et de respect et pour qui, nous

reconnaissons de grandes compétences, doivent éviter de tomber dans le piège du suivisme. Il est vrai que la lutte est mondiale et que la littérature scientifique est immuable et se partage, mais nous avons nos réalités. Dans cette affaire, les autres ont beaucoup à apprendre de nous. La pharmacopée africaine aurait pu jouer un rôle de premier plan dans cette lutte, mais nos pays peinent toujours à investir suffisamment dans la recherche. Nous avons suggéré que les pays africains se mettent ensemble pour faire la différence. Mais là encore, nous sommes loin du compte. Et nous sommes bien obligés de consommer des solutions venues d'ailleurs, et qui sont finalement rejetées par une partie non négligeable de la population. En tout cas, il n'est pas trop tard pour apporter une nouvelle touche africaine dans la gestion de cette pandémie et dans la gestion des problèmes de santé en général. L'heure est venue pour le Togo et l'Afrique de se réinventer.

Edem Dadzie

Mali / Décès de IBK

IBK, l'allié, l'opposant, le président et le déchu

Durant son parcours, Ibrahim Boubacar Keita est passé par tous ces qualificatifs. Allié des fondateurs de la démocratie au Mali après le renversement du lieutenant Moussa Traoré, IBK va passer dans l'opposition pour revenir à la tête du Mali en 2013. Réélu en 2018, IBK est déposé deux ans après, emporté par son incapacité à régler les incursions djihadistes et la situation sociopolitique aggravée par une crise économique liée en partie par la pandémie au Covid 19.

On le savait malade et diminué depuis son retrait « forcé » de la scène politique malienne. Lui, qui avait consacré toute sa vie au Mali et qui se disait vouloir apporter énormément au pays, sera décédé à son domicile du quartier de Sébénikro, à Bamako à l'âge de 76 ans. Depuis qu'il avait quitté ses fonctions, IBK ne paraissait plus guère en public. Il avait été victime d'un AVC et avait dû être hospitalisé dans une clinique de Bamako, avant que le Comité national pour le salut du peuple

(CNSP), mis en place par les putschistes, ne l'autorise à aller se faire soigner à Abu Dhabi, aux Émirats arabes unis. Il était ensuite rentré au Mali, ainsi qu'il en avait pris l'engagement, et vivait depuis en retrait de la vie publique aux côtés de son épouse, Aminata – ses deux fils, Bouba et Karim ayant choisi l'exil en Côte d'Ivoire. Fils d'un haut fonctionnaire dans l'administration coloniale, Ibrahim Boubacar Keïta a vécu un quart de siècle dans l'Hexagone où il fit ses études dans le prestigieux lycée parisien Janson-



de-Sailly et à la Sorbonne. De retour au Mali dans les années 1980, IBK fut tour à tour conseiller du Fonds européen de développement (FED), puis chef d'un projet de développement à l'antenne africaine de l'ONG française Terre des hommes. Il s'engagea en même temps dans la vie politique nationale en rejoignant clandestinement le mouvement démocratique

malien qui œuvrait alors pour le renversement du régime dictatorial de Moussa Traoré, en place à Bamako depuis 1968. Il se revendiquait de gauche.

L'intérêt pour la politique du président Keïta date de ses longues années parisiennes au cours desquelles il milita au sein de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF), mouvement

connu pour ses prises de position proches de l'extrême gauche. C'est à la FEANF que le futur chef de l'État malien fit la connaissance du Guinéen Alpha Condé, de l'Ivoirien Laurent Gbagbo et du Nigérien Mahamadou Issoufou, tous destinés à jouer des rôles de premier plan dans leur pays respectif. Décédé à son domicile de Bamako ce dimanche 16 janvier 2022, l'homme aurait eu 77 ans à la fin du mois. Le coup d'État qui l'a renversé en août 2020 a été suivi d'un deuxième en mai 2021, portant à la tête du pays une junte conduite par le colonel Assimi Goïta. Le refus de ce dernier de ne pas organiser des élections démocratiques permettant le retour des civils au pouvoir a conduit la Cédéao à infliger de lourdes sanctions au Mali.

T.M.

Mali / Transition

Sanctions de la Cedeao : le Premier ministre porte plainte

Une plainte sera déposée contre les sanctions économiques imposées par la Cedeao et l'Uemoa. C'est ce qu'a annoncé le Premier ministre de transition, Choguel Maïga, dans une interview de près d'une heure et demie diffusée sur l'ORTM, la télévision d'État du Mali. Le chef du gouvernement de transition a aussi évoqué la poursuite des négociations avec la Cedeao, l'attitude de la France ou encore les « rumeurs » sur la présence dans le pays du groupe Wagner.

Une plainte sera déposée devant les institutions sous-régionales, africaines et internationales, contre des sanctions jugées « illégales ». Le Premier ministre de transition estime que leur objectif réel est de « déstabiliser le Mali » et d'« achever » « un peuple déjà à terre ».

Et selon Choguel Maïga, c'est la France qui serait à la manœuvre. Remontant au début de l'intervention militaire française dans le pays, le chef du gouvernement accuse Paris d'œuvrer à « la désintégration » de l'État et réitère l'intention des autorités de transition de relire des accords de défense jugés « déséquilibrés ».

Quant à la Cedeao, son « erreur est de tout ramener aux élections » qui ne sont « pas une fin en soi », juge Choguel Maïga. Qui rappelle

les maux du pays – élections contestées, corruption, détournement d'argent public, impunité, insécurité – pour justifier la nécessité de réformer avant d'aller au vote. Les engagements pris par les autorités et par lui-même ? « La mission est sacrée, mais c'est le terrain qui commande », dit-il.

« Nous ne fermons pas la porte au dialogue », rappelle également le Premier ministre de transition, « mais ce que nous ne voulons pas », c'est « l'humiliation » et le retour « à l'esclavage ». Aucune indication sur une nouvelle proposition de chronogramme électoral. Enfin sur la présence de mercenaires russes du groupe Wagner dans le pays, Choguel Maïga dément à nouveau les « rumeurs » : « la guerre psychologique et l'intoxication ne peuvent pas nous perturber ».

Rfi.fr

Guinée / Transition

La classe politique déjà déçue par la junte au pouvoir

Tout semblait avoir bien commencé. En septembre, juste après son arrivée au pouvoir, la junte avait lancé de grandes consultations nationales, auxquelles s'étaient pressés les représentants de partis, opposants à Alpha Condé en tête. Mamadi Doumbouya avait promis un changement de gouvernance. C'en était le premier acte. Mais depuis, la désillusion et la méfiance ont gagné les formations politiques. Estimant ne pas être écoutés, plusieurs partis politiques tentent de s'unir.

« Tout le monde sait que le pouvoir de transition n'a pas tenu compte de ces consultations. Toutes nos propositions ont été mises de côté, et le pouvoir a fait ce qu'il a voulu », proteste un cadre d'un parti politique guinéen qui a requis l'anonymat.

« Lorsque la charte a été publiée, ce fut la surprise : rien de ce qui figurait dans nos propositions n'avait été retenu. Ni le gouvernement de 23 ministres, ni le Conseil national de transition de 150 membres que nous suggérions, abonde Mamadou Sylla, président de l'Union démocratique de Guinée et de la Convergence pour la renaissance de la démocratie en Guinée (Corede). Comment voulez-vous qu'on s'en sorte avec un CNT de 81 membres dont 15 sièges pour la classe politique alors qu'il y a 200 partis ? Et pour la formation du gouvernement, c'est pareil, nous n'avons pas été consultés. »

Ce leader politique estime que Mamadi Doumbouya ne



tient pas ses promesses. « Il faudrait qu'il respecte la charte sur laquelle il a prêté serment, même si elle n'est pas l'émanation du peuple, rappelle-t-il. Il avait dit aussi que ceux qui ont pris part au troisième mandat d'Alpha Condé ne participeraient pas à la transition. Et pourtant, à la douane, aux finances... ce sont toujours les mêmes. Idem pour le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Abé Sylla : c'est un ancien député de l'Assemblée nationale. »

Début janvier, les principales formations politiques guinéennes, à l'exception

de l'ancien parti au pouvoir, le RPG arc-en-ciel, se sont donc retrouvées au siège de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG), dirigée par Cellou Dalein Diallo, pour créer une nouvelle force, le Collectif des partis politiques (CPP). Une façon pour cette classe politique, en proie à des guerres d'egos, d'adopter des positions communes face aux questions cruciales du moment : la Constitution, le code électoral, l'organe de gestion des élections, le chronogramme et la durée de la transition, le fichier électoral.

T.M.

Loi de finances, exercice 2022

La taxe d'habitation sera collectée désormais via la CEET

L'Office togolais des recettes (OTR) a présenté, le mardi 18 janvier à son siège à Lomé, les principales mesures fiscales douanières contenues dans la loi de finances, exercice 2022. Le budget de la loi de finances est voté dans un contexte marqué par la pandémie du coronavirus.



Philippe Tchodie, commissaire général de l'OTR

Dans un contexte marqué par la pandémie du coronavirus, le gouvernement a pris des mesures pour accorder des allègements fiscaux à la population dans la loi de finances, exercice 2022. « L'année dernière comme cette année, les innovations se déroulent dans un contexte sanitaire sans précédent, celui de Covid-19. C'est dans ce

contexte que le budget de la loi de finances a été voté », a souligné le commissaire général de l'OTR, Philippe Tchodie.

Recouvrement de la taxe d'habitation

Le recouvrement de la taxe d'habitation reste un défi pour l'OTR cette année. Peu de citoyens font leur déclaration à l'Office pour payer cette taxe. La tâche

revient difficile à l'Office. Une stratégie a été trouvée pour amener les Togolais à payer leur taxe d'habitation. « Dans cette loi de finances, il est prévu de collecter la taxe d'habitation sous forme d'acompte via la CEET qui va nous faciliter le recouvrement de la taxe d'habitation. Ce n'est pas un impôt qui est assis sur la consommation de l'électricité mais nous allons trouver un mécanisme beaucoup plus doux. Nous voulons faciliter la tâche au contribuable dans le recouvrement de cette taxe », a expliqué le directeur de la législation et du contentieux fiscal de l'OTR, Kouyele Adakawè.

Un arrêté sera pris à cet effet et permettra de déterminer et de fixer les modalités de recouvrement et les mécanismes de calcul de cette taxe.

La loi de finances, exercice 2022 prend en compte les Objectifs du développement durable contenus dans le Plan national de développement (PND) et dans la feuille de route gouvernementale 2020- 2025. 36 articles ont été modifiés dans la nouvelle loi. 22 parmi

eux concernent le Code général des impôts (CGI) et 13 le Livre des procédures fiscales (LPF).

Les innovations de la loi de finances

6 mesures spécifiques ont été reconduites dans cette nouvelle loi.

Les axes de modification de la loi de finances s'articulent autour des points stratégiques suivants : le renforcement des mesures de contrôle et de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, l'élargissement de l'assiette fiscale, l'allègement de la charge fiscale, la simplification des procédures fiscales et les ajustements techniques.

Les autres mesures d'alignement fiscales concernent le rehaussement du seuil de déductibilité des frais d'assistance technique à 25% au lieu de 20% du résultat imposable avant déduction des frais en cause (Art 99.I), le déplaçonnement de la déductibilité des objets spécialement conçus pour la publicité (Art 99.o), le Rehaussement du plafond de déduction des dons faits à des organismes et associations reconnues

d'utilité publiques à 1% du CAHT au lieu de 0,5% (Art 99.p).

A l'exception du point 4, relatif à la déductibilité des dons, les autres dispositions de l'article 3 de la loi N° 2021-023 portant loi de finances rectificative, exercice 2021 ne sont plus reconduites.

Ainsi, cette loi ne renferme pas de réduction de l'acompte TPU (Taxe professionnel unique) / Patente (transporteur). La reprise des contrôles fiscaux externes (2017, 2018) et des actions en recouvrement (2016), l'obligation pour le fisc de répondre dans les délais légaux (en cas de notification, et réclamation contentieuse) ne sont plus reconduites.

D'autres mesures concernant l'exonération des véhicules neufs (incluant les motocycles électriques), le régime dérogatoire des entreprises en difficultés, l'exonération du matériel agricole et matériels anti-Covid et le régime de précompte TVA sont aussi reconduites.

Félix Tagba

Opérationnalisation du port sec franc

Le Togo en route pour devenir un hub logistique régional

Devenir un hub logistique régional, c'est l'ambition que se fixent les autorités togolaises. Cette ambition est contenue dans le Plan national de développement (PND) du pays et dans la feuille de route gouvernementale. De grands projets sont réalisés par le pays pour atteindre cet objectif.

Parmi ces grands projets figure l'opérationnalisation du port sec franc d'Adétikopé. L'infrastructure a été mise en opération le 16 janvier dernier par la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA). Elle accueille désormais des conteneurs débarqués à destination des pays de l'Hinterland.

Le port sec franc s'inscrit dans une démarche globale de digitalisation du secteur logistique au Togo, portée notamment par le ministère de l'Économie maritime, de la Pêche et de la Protection côtière.

Tous les conteneurs débarqués à destination du

Burkina Faso, du Niger et du Mali, transiteront par la PIA au terme de procédures simplifiées effectuées à un guichet unique dédié.

A travers l'opérationnalisation du port sec franc, le Togo confirme son ambition de devenir le bras de mer des pays du Sahel. Le port sec se trouve en effet à 27 km du PAL (Port autonome de Lomé), seul port naturel en eau profonde d'Afrique de l'Ouest, sur le corridor Lomé - Ouagadougou - Niamey. La mise en service du port sec franc s'inscrit en outre dans un contexte de forte croissance du trafic conteneur du PAL, le faisant entrer dans le Top



Edem Kokou Tengue

100 des ports mondiaux sur le trafic conteneur depuis 2020.

« L'opérationnalisation du port sec franc est une avancée majeure dans la mise en œuvre de l'axe 1 du Plan national de développement (PND)

qui vise à faire du pays un hub logistique, et du projet 17 de la Feuille de route gouvernementale relatif à l'amélioration de la compétitivité du secteur logistique. Elle contribuera par ailleurs à créer 35 000 emplois directs et indirects

dont profiteront de jeunes Togolais », a précisé Edem Kokou Tengue, ministre de l'Économie maritime, de la Pêche et de la Protection côtière, en charge du suivi du port sec franc.

Félix T.

Lutte contre le coronavirus

Le séjour du vaccin anti-Covid-19 en un an au Togo

Le 06 mars 2020, bientôt 2 ans, le gouvernement togolais annonçait le premier cas confirmé du nouveau coronavirus. Des mesures d'urgences sanitaires, économiques et sociales ont été prises, par le président Faure Gnassingbé qui préside personnellement le Comité de riposte, en vue de contenir le risque de propagation du virus, protéger le droit à la vie et à la santé de toutes les couches sociales, et renforcer leur résilience. Aujourd'hui, l'heure du vaccin contre la Covid-19 a sonné pour le Togo. Le pays, ayant adhéré à l'initiative COVAX, a doté le pays de vaccins anti-Covid-19 dont les toutes premières doses sont acheminées au Togo, le 07 mars 2021.



Faure Gnassingbé, président du Togo

La campagne de vaccination au Togo vise deux objectifs, notamment diminuer la charge de la maladie, en prévenant notamment les cas graves et les décès, par ricochet la surcharge hospitalière et réduire les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire. La vaccination contre le Covid-19 se fait en deux phases. Une première injection intramusculaire dans le bras se fera à la première phase (1ère dose), suivie d'une seconde après un délai de trois à quatre semaines (2è dose). Plusieurs types de vaccins sont fabriqués par de grands laboratoires. Il s'agit de : ARN messenger (Pfizer/BioNTech) ; ARN Messenger mRNA-1273 (Moderna) ; Vecteur viral Adénovirus (AstraZeneca) ; Vecteur viral Adénovirus (Spoutnik V) ; Virus inactivé (SinoVac) ; Virus génétiquement modifié (Johnson and Johnson). L'efficacité de ces vaccins varie entre 66 et 95%.

Dans le cadre de l'initiative COVAX, le Togo s'est prononcé pour l'utilisation du vaccin produit par la firme Astra Zeneca (Suède/Grande-Bretagne). Ce vaccin répond aux conditions de conservation existant dans le pays (entre 2° et 8°C). Un plan de déploiement du vaccin contre la Covid-19 au Togo a été validé par

le pays et approuvé par l'initiative COVAX.

D'après la Cellule sectorielle de la gestion de la crise au Covid19 (CSGC) au Togo, le COVAX est l'axe de travail vaccins du dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la Covid-19. Le COVAX est co-dirigé par l'Alliance Gavi, la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (CEPI) et l'OMS. Son objectif est d'accélérer la mise au point et la fabrication de vaccins contre la Covid-19 et d'en assurer un accès juste et équitable, à l'échelle mondiale.

Le dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la Covid-19 (Accélérateur ACT) est une nouvelle collaboration mondiale novatrice visant à accélérer la mise au point et la production de produits de diagnostic, de traitements et de vaccins contre la Covid-19 et à en assurer un accès équitable. L'accès mondial et équitable à un vaccin, qui protégera en particulier les agents de santé et les personnes qui encourent le plus grand risque de contracter la maladie, constitue l'unique moyen d'atténuer l'impact de la pandémie en santé publique et au niveau économique.

Entre cibles prioritaires et immunité collective

Les personnes prioritaires à vacciner sont l'ensemble du personnel de santé ; les personnes âgées de 50 ans et plus, les personnes vulnérables résidant dans le Grand Lomé (préfectures du Golfe et d'Agoè) ; les agents présentant des maladies comme l'hypertension artérielle, le diabète, le VIH, le cancer et l'insuffisance rénale chronique.

La Cellule sectorielle de la gestion de la crise au Covid-19 (CSGC) au Togo, éclaire amplement les lanternes sur les priorités. Est donc concerné par la vaccination, le personnel de santé de première ligne qui est composé du personnel des centres de traitement Covid-19 ; le personnel des laboratoires de diagnostic Covid-19 ; le personnel

privies ; le personnel soignant des Forces armées togolaises (FAT) ; le personnel soignant des entreprises ; le personnel des officines de pharmacie ; le personnel des points d'entrée (aéroport, port, ..) ; les agents de santé communautaires ; les apprenants des écoles de formation de santé.

Sont également concernées, les personnes à haut risque de la région sanitaire du Grand Lomé composées de personnes âgées de 50 ans et plus ; les personnes de moins de 50 ans qui ont des conditions sous-jacentes (affections chroniques et autres facteurs de risque) qui les exposent à un risque de décès plus élevé ; les détenus, déplacés/réfugiés. Aujourd'hui, le Togo est dans un élan



AstraZeneca, un des vaccins administrés au Togo

chargé de la surveillance et de l'investigation ; le personnel des structures sanitaires publiques, confessionnelles et

d'immunité collective dans la vaccination contre la Covid-19. Ainsi, le vaccin a été étendu aux jeunes âgés de 12ans au moins.

Effets et contre indications...

Il s'agit des manifestations post vaccinales habituelles au cours des vaccinations. Des manifestations locales au point d'injection (douleurs modérées, rougeur, démangeaisons passagères et gonflements), des manifestations générales (fièvre passagère, sensation de fatigue), céphalées (2 personnes/5), frissons, douleurs musculaires

et articulaires (1/5) et diarrhée (1/12). Les effets inattendus sont les rares cas d'allergie sévère (1 cas/100.000 vaccinés).

D'après la Cellule sectorielle de la gestion de la crise au Covid-19 (CSGC) au Togo, bien que le vaccin AstraZeneca soit sans danger pour presque tout le monde, il y a quelques

personnes qui ne doivent pas recevoir ce vaccin, notamment les femmes enceintes et femmes allaitantes, les personnes ayant eu un antécédent de réaction allergique systémique grave (choc anaphylactique ou œdème de Quincke), les personnes ayant eu un antécédent de réaction allergique à une dose précédente de ce vaccin et les personnes souffrant de maladies infectieuses en phase aiguë (y compris la Covid-19).

Le vaccin AstraZéneca comme ARNm BNT162b2 de Pfizer, selon la CSGC ne peut pas être administré en même temps que d'autres injections. Il devrait y avoir un intervalle de 14 jours au moins entre l'administration du vaccin anti-Covid et d'autres vaccins. D'après la CSGC, les vaccins AstraZéneca tout comme Pfizer contre la Covid-19 sont sûrs. Ils ont été homologués par l'OMS. Néanmoins comme tout produit, des effets indésirables peuvent subvenir.

Deux contre-indications sont requises. D'une part, les contre-indications définitives

: le vaccin est contre-indiqué en cas d'hypersensibilité à la substance active ou à l'un de ses excipients. La campagne de vaccination ne concerne pas non plus les enfants de moins de 20 ans. D'autre part, les contre-indications temporaires : l'administration du vaccin à toute personne atteinte d'une maladie fébrile aiguë (température supérieure à 38,5°C), d'une infection inférieure à 6 mois ou de tout agent ayant récemment reçu un vaccin autre que celui de la Covid-19 (fièvre jaune, hépatite virale B, fièvre typhoïde, tétanos etc.) doit être reportée.

Impacts sanitaires de la campagne de vaccination

Il s'agit de protéger les populations contre les formes graves de la maladie (réduire la mortalité); protéger les personnes vulnérables et les patients hospitalisés; briser la chaîne de transmission du virus; réduire le nombre d'hospitalisations ; maintenir le bon fonctionnement des services de santé.

la baisse du prix des produits pétroliers et d'autres actions sociales importantes. D'un autre côté, 52 299 784 753 francs CFA ont été dépensés pour la relance économique.

Avec le concours des partenaires techniques et financiers du Togo, Faure Gnassingbé est resté sur son qui-vive face au coronavirus. A preuve, en matière de gestion de la pandémie, le Togo est classé 1er en Afrique de l'Ouest et 2è en Afrique après le Rwanda,

selon Lowy de Sydney, un groupe de réflexion australien.

Le gouvernement togolais multiplie les efforts, sur les orientations du président Faure Gnassingbé, pour l'acquisition d'autres vaccins et le respect scrupuleux des mesures barrières en vue de réduire considérablement les cas de contamination qui connaissent une flambée ces dernières semaines.

Dose de rappel



Un citoyen togolais Le président du Conseil scientifique se fait vacciner

En décembre 2021, l'exécutif togolais a lancé la dose de rappel qui consiste à prendre une dose supplémentaire du vaccin contre la Covid-19. Sont principalement concernées, les personnes ayant reçu leurs deux doses de AstraZeneca, Pfizer ou Sinovac, ou leur dose unique de Johnson & Johnson, il y a au moins deux mois sur toute l'étendue du territoire. Par ailleurs, l'administration de ces doses se fera, pour l'heure, aux personnes de 18 ans et plus. L'introduction de cette dose de rappel a été rendue nécessaire, face à l'apparition des variants et la forte recrudescence des cas de contamination ces dernières semaines.

Situation en janvier 2022

Du 5 au 11 janvier 2022, le Togo a enregistré 2.591 (4 décès) contre environ 3.000 la semaine dernière et 2.014 la semaine d'avant, a souligné le colonel

Djibril Mohaman, président de la Coordination nationale de riposte contre la Covid-19 au Togo. Selon ce dernier, la situation se stabilise, mais il a invité la population à la vigilance. « Plus le nombre de cas augmentent, plus les personnes vulnérables, qui peuvent développer la forme grave - sont touchées », a-t-il fait comprendre. Le nombre de personnes ayant eu leur première dose (tous vaccins confondus) tourne autour de 1.403.418 (soit environ 35% des personnes éligibles à la vaccination). Ceux qui ont eu leur deuxième dose, sont estimés à 1.047.335 (soit 26%). Environ 10.000 personnes ont fait leur dose de rappel. La dose de rappel des vaccins anti Covid-19 (3ème dose pour les vaccins à 2 doses et 2ème dose pour les vaccins à 1 dose), a démarré depuis le 27 décembre dernier.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

Situation en mars 2021



L'initiative COVAX et le Togo

La situation actualisée de la pandémie publiée par les autorités sanitaires du pays à la date du 05 mars 2021 fait état de 7428 cas confirmés dont 6173 guéris, 1167 actifs et 88 décès. Parmi ces cas confirmés, figurent 458 professionnels de santé (146 infirmiers, 109 médecins, 90 techniciens de santé, 20 accoucheuses, 31 sages-femmes, 46 aides-soignants, 16 pharmaciens) et 99 personnels d'appui. Le pays a réalisé au total 242657 tests de laboratoire sur toute l'étendue du territoire national.

Sur les 400 milliards, 173 145 464 839 francs ont été mobilisés à la date du 15 décembre 2020. Le secteur privé national et international et toutes les autres bonnes volontés ont contribué

à la riposte avec 3 261 599 238 francs CFA. De fait, au titre de la gestion 2020, l'effort de mobilisation a permis d'inscrire au budget de l'Etat un montant de 230,4 milliards de francs CFA, ce qui représente un taux de mobilisation de 57,6% pour alimenter le fonds.

A la date susmentionnée, les dépenses effectuées dans la lutte contre la pandémie s'élèvent à 107 566 238 507 francs CFA. Dans cette somme, 22 879 470 740 francs ont été consacrés aux mesures de riposte sanitaire. Les dépenses sociales sont évaluées à 32 386 983 014 francs. Elles englobent les transferts monétaires du programme "Novissi", la gratuité des tranches sociales des factures deau et d'électricité,

DIRECT AGENCE
agence conseil en communication

Vous êtes un annonceur, un privé, une agence conseil en communication ou un homme d'affaires!
Vous avez besoin d'une communication dans le journal **Togo Matin**?

Contactez notre régie exclusive
DIRECT AGENCE
Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjolé
(+228) 97 10 01 00 / 90 03 46 92



UNE 1^{ÈRE} AU TOGO ! LA FIBRE TOGOCOM PARTOUT À LOMÉ ET À CINKASSÉ, DAPAONG, KARA, SOKODÉ, ATAKPAMÉ, KPALIMÉ & ANÉHO




Démandez votre fibre en agence Togocom !

La fibre

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

togocom.tg




LA FÊTE CONTINUE CHEZ TOGOCOM !

Offrez vous **La fibre** Togocom à **10 000 F CFA**

~~25 000 F CFA~~



Demandez dès maintenant votre fibre dans une agence Togocom !

Offre soumise à conditions.
Promo valable du 7 au 31 décembre 2021.

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

togocom.tg



- 2 -

Vu l'ordonnance de non-conciliation N°187/2021 du 07 Juillet 2021 ;

Prononce, aux torts exclusifs de la femme, le divorce d'entre Monsieur BOMBOMA Songuibe, né en 1970 à Oubiagou (P/Tône) et

dame NOBA bédièti N'ko, née le 03 Octobre 1973 à Solla (Préfecture de la Binah) au Togo, mariés le 18 Janvier 1997 par-devant l'Officier d'Etat civil de Kandé ;

Ordonne l'exécution provisoire du présent jugement nonobstant toutes voies de recours et sans caution ;

Ordonne la transcription du dispositif du présent jugement sur les registres de l'Etat Civil de Kandé et dit que mention sera faite en marge de l'acte de mariage et des actes de naissance de chacun des époux, suivant les prescriptions de l'article 141 du code des personnes et de la famille ;

Condamner la requise aux entiers dépens ;

Ainsi fait, jugé et prononcé publiquement par le Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé, en son audience publique ordinaire du vendredi vingt-cinq juin 2021, à laquelle siégeait Monsieur SOUNDIRA Komi, juge audit Tribunal, Président, assisté de Maître KOMBATE Tchable, Administrateur de greffe, Greffier, en présence de Monsieur POYODI Essolissam, Procureur de la République ».

2- Copie de l'Attestation de non appel n°907/G-CAL délivrée le seize (16) décembre 2021 par le Greffier en Chef de la Cour d'Appel de Lomé ;

Et de suite à même requête, demeure et élection de domicile et étant et parlant comme ci-dessus, nous Huissier susdit et soussigné, avons fait commandement à madame NOBA Bédièti N'ko, de respecter scrupuleusement les termes de la décision présentement signifiée ;

SOUS TOUTES RESERVES

ET POUR QU'ELLE N'EN IGNORE

Et nous lui avons, étant et parlant comme ci-dessus, remis et laissé copies tant de la grosse du jugement et de l'attestation de non appel susvisées que celle du présent exploit dont le coût est de 30.000 F CFA.

L'HUISSIER



Attipoe Edem Kodjo

Réchauffement climatique

Mieux comprendre le phénomène de l'effet de serre en cinq points

Le dérèglement du phénomène naturel de l'effet de serre est le principal responsable du changement climatique. Cela paraît parfois complexe et tout le monde ne le comprend pas exactement. A ce sujet, l'éducation doit se poursuivre. Le Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue) nous apporte des éléments d'éclaircissement en cinq points.

Qu'est-ce que l'effet de serre ?

La chaleur est retenue dans une serre lorsque la lumière du soleil y pénètre. L'effet de serre décrit un phénomène similaire, mais à l'échelle planétaire, avec l'atmosphère à la place du verre d'une serre, certains gaz augmentent de plus en plus les températures mondiales.

La surface de la terre absorbe un peu moins de la moitié de l'énergie solaire, tandis que l'atmosphère en absorbe 23%, le reste étant renvoyé dans l'espace. Les processus naturels garantissent que la quantité d'énergie entrante et sortante est égale, ce qui maintient la température de la planète stable.

Cependant, l'activité humaine entraîne une augmentation des émissions de gaz à effet de serre (GES) qui, contrairement à d'autres gaz atmosphériques tels que l'oxygène et l'azote, sont piégés dans l'atmosphère et ne peuvent pas s'échapper de la planète. Cette énergie retourne à la surface, où elle est réabsorbée.

Comme il y a plus d'énergie qui entre que d'énergie qui sort de la planète, les températures de surface augmentent jusqu'à ce qu'un nouvel équilibre soit atteint.

Pourquoi le réchauffement est-il important ?

Cette augmentation de la température a des effets néfastes à long terme sur le climat et affecte une multitude de systèmes naturels. Les effets comprennent l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes - notamment les inondations, les sécheresses, les incendies de forêt et les ouragans - qui touchent

des millions de personnes et entraînent des pertes économiques qui s'élèvent à plusieurs milliers de milliards de dollars.

« Les émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine mettent en danger la santé humaine et environnementale », déclare le chef de la branche énergie et climat du Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue), Mark Radka, ajoutant que « les impacts deviendront plus répandus et plus graves sans une action climatique forte ».

Les émissions de GES sont essentielles à la compréhension et à la résolution de la crise climatique : malgré une baisse initiale due à la Covid-19, le dernier rapport du Pnue sur le déficit d'émissions montre un rebond, et prévoit une augmentation désastreuse de la température mondiale d'au moins 2,7 degrés Celsius au cours de ce siècle, à moins que les pays ne fassent des efforts beaucoup plus importants pour réduire les émissions. Selon le rapport, les émissions de GES doivent être réduites de moitié d'ici à 2030 si nous voulons limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels, d'ici à la fin du siècle.

Quels sont les principaux gaz à effet de serre ?

La vapeur d'eau est le gaz qui contribue le plus à l'effet de serre. Cependant, la quasi-totalité de la vapeur d'eau présente dans l'atmosphère provient de processus naturels. Le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane et l'oxyde nitreux sont les principaux GES dont il faut se préoccuper. Le CO₂ reste dans l'atmosphère jusqu'à 1.000 ans, le méthane

pendant environ une décennie et le protoxyde d'azote pendant environ 120 ans.

Mesuré sur une période de 20 ans, le méthane est 80 fois plus puissant que le CO₂ pour provoquer le réchauffement de la planète, tandis que l'oxyde nitreux est 280 fois plus puissant.

Comment l'activité humaine produit-elle ces gaz à effet de serre ?

Le charbon, le pétrole et le gaz naturel continuent à alimenter

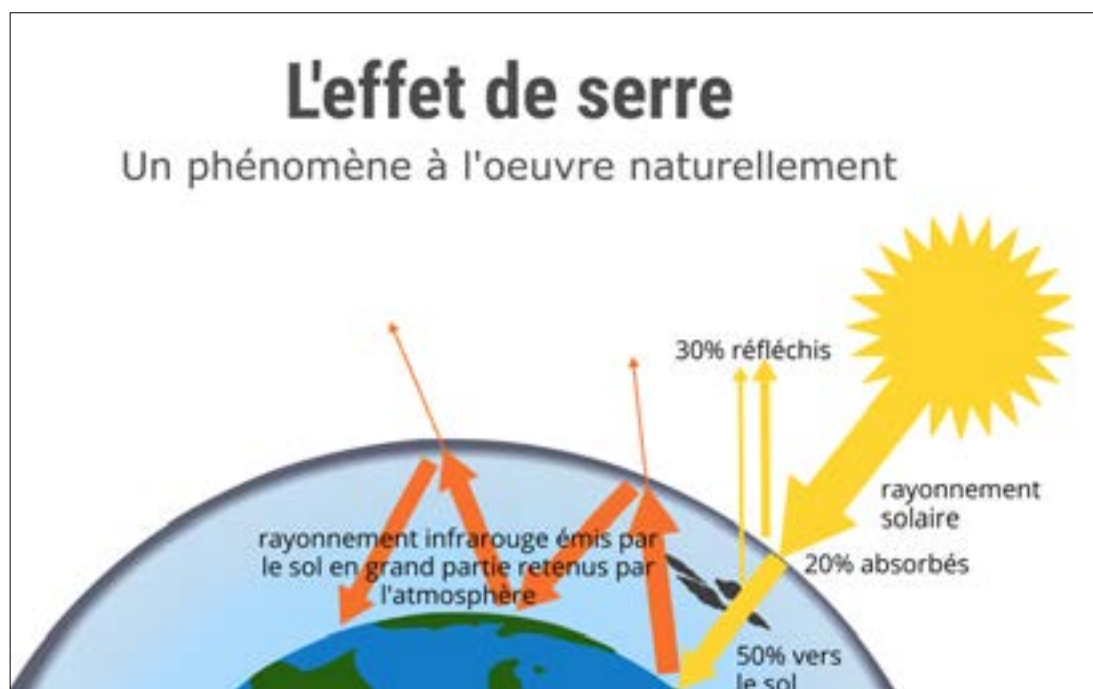
l'utilisation d'engrais et le ruissellement renforcent ce processus en rejetant davantage d'azote dans l'environnement.

Les gaz fluorés - tels que les hydrofluorocarbures, les perfluorocarbures et l'hexafluorure de soufre - sont des GES qui n'existent pas à l'état naturel. Les hydrofluorocarbures sont des réfrigérants utilisés en remplacement des chlorofluorocarbures (CFC), qui, après avoir appauvri la couche d'ozone, ont été progressivement

terme.

Selon M. Radka, « nous devons mettre en œuvre des politiques fortes qui soutiennent les ambitions élevées » et « nous ne pouvons pas continuer sur la même voie et espérer de meilleurs résultats ». « Il faut agir maintenant », affirme-t-il.

Au cours de la Conférence des Nations unies sur le climat à Glasgow (COP26), l'Union européenne et les États-Unis ont lancé l'Engagement mondial en faveur du méthane, qui



de nombreuses régions du monde. Le carbone est le principal élément de ces combustibles qui, lorsqu'ils sont brûlés pour produire de l'électricité, alimenter les transports ou fournir de la chaleur, produisent du CO₂.

L'extraction du pétrole et du gaz, l'exploitation du charbon et les décharges de déchets représentent 55% des émissions de méthane d'origine humaine. Environ 32% des émissions de méthane d'origine humaine sont attribuables aux vaches, aux moutons et aux autres ruminants qui font fermenter les aliments dans leur estomac. La décomposition du fumier est une autre source agricole de ce gaz, tout comme la culture du riz. Les émissions d'oxyde nitreux d'origine humaine proviennent en grande partie des pratiques agricoles. Les bactéries présentes dans le sol et l'eau transforment naturellement l'azote en protoxyde d'azote, mais

éliminés grâce au protocole de Montréal. Les autres ont des utilisations industrielles et commerciales.

Bien que les gaz fluorés soient beaucoup moins répandus que les autres GES et qu'ils n'appauvrissent pas la couche d'ozone comme les CFC, ils restent très puissants. Sur une période de 20 ans, le potentiel de réchauffement planétaire de certains gaz fluorés est jusqu'à 16.300 fois supérieur à celui du CO₂.

Que pouvons-nous faire pour réduire les émissions de GES ?

Le passage aux énergies renouvelables, la fixation d'un prix pour le carbone et l'élimination progressive du charbon sont autant d'éléments importants pour réduire les émissions de GES. En définitive, des objectifs de réduction des émissions plus stricts sont nécessaires pour préserver la santé humaine et environnementale à long

verra plus de 100 pays viser à réduire de 30% les émissions de méthane dans les secteurs du carburant, de l'agriculture et des déchets d'ici à 2030.

Malgré les défis, il y a des raisons d'être positif. Entre 2010 et 2021, des politiques ont été mises en place pour réduire les émissions annuelles de 11 gigatonnes d'ici à 2030 par rapport à ce qui se serait produit autrement. Les particuliers peuvent également rejoindre la campagne #ActNow [Agir maintenant] de l'ONU pour trouver des idées d'actions positives pour le climat.

En faisant des choix qui ont des effets moins nocifs sur l'environnement, chacun peut faire partie de la solution et influencer le changement. Prendre la parole est un moyen de multiplier l'impact et de créer un changement à une échelle beaucoup plus grande.

Edem Dadzie

Le Nigeria va rembourser 28,7 millions de dollars d'arriérés à Shelter Afrique

Le Nigeria a décidé de payer la totalité de l'arriéré de capital de 28,7 millions de dollars à Shelter Afrique. La république fédérale s'est engagée à payer ces arriérés, selon la Ministre nigériane des Finances, le Dr Zainab SHAMSUNA AHMED, lors d'une réunion avec le Directeur Général du groupe Shelter Afrique, M. Andrew CHIMPHONDAH, à Abuja il y a quelques jours.

La Ministre a également affirmé que le paiement sera effectué en quatre versements à compter de janvier 2022.

En septembre 2020, l'institution financière panafricaine de développement du logement a reçu 9,4 millions de dollars du Nigeria. Cette contribution a permis au Nigeria de devenir la deuxième plus grande participation dans l'organisation avec 13,27% de participation, derrière le Kenya avec 17,78% et devant la BAD à 12,83%.

Félicitant le gouvernement nigérien pour sa preuve de confiance envers l'institution et son approbation du redressement financier de l'organisation, M. Andrew CHIMPHONDAH a déclaré: « Il s'agit d'une étape majeure qui devrait propulser le Nigeria au rang de principal actionnaire de

Shelter-Afrique lorsque le pays respectera son engagement en matière de capital. C'est un témoignage fort de l'engagement et du soutien des actionnaires au Conseil d'Administration et à la Direction de Shelter Afrique. »

Obligations « Logement »

Shelter Afrique prévoit de lever 250 milliards de nairas (500 millions de dollars) en 2022 pour soutenir ses projets de logements abordables au Nigeria. La Société devrait commencer les tournées avec des investisseurs potentiels en janvier 2022 et devrait conclure la levée de fonds d'ici la fin février.

«Shelter Afrique s'est lancé dans une stratégie définie de développement et d'approfondissement des marchés de capitaux locaux afin que l'accès à la monnaie



La Ministre Nigériane des Finances

locale à des prix compétitifs puisse être mis à la disposition des promoteurs nigériens de l'Association des promoteurs immobiliers du Nigeria (REDAN), des grands promoteurs et des banques de niveau 1 et 2 et des prêteurs hypothécaires primaires. L'importance de ceci est que Shelter-Afrique aura réussi à faire face aux risques d'exposition au change qui ont paralysé de nombreux pays africains causés par l'affaiblissement des monnaies africaines locales par rapport aux

devises fortes telles que le dollar américain et la livre sterling », a déclaré M. CHIMPHONDAH. Remerciant la Ministre des Finances, Madame Zainab SHAMSUNA AHMED, d'avoir soutenu l'émission obligatoire par les approbations reçues sur les dérogations du ministère des Finances, M. CHIMPHONDAH a noté que le Nigeria était un marché important et stratégique pour Shelter Afrique, ajoutant que le fonds réalisé grâce à l'émission obligatoire contribuera grandement à remédier

à la pénurie de logements accessibles dans le pays, maintenant estimé à 17 millions d'unités contre 56 millions d'unités sur le continent.

« En réponse à cette pénurie de logements, Shelter Afrique mettra en œuvre une stratégie de transformation qui attirera des capitaux supplémentaires sur le marché du logement accessible à grande échelle à faible coût d'une manière commercialement viable », a conclu M. CHIMPHONDAH.

Braquage spectaculaire à Lomé, 50 millions emportés

Un braquage a eu lieu à Lomé au niveau de l'UTB Circulaire hier. La scène s'est passée dans la journée. Les braqueurs, apprend-on, ont réussi à emporter un montant de 50 millions de FCFA, indique une source.

Selon les faits rapportés par les témoins, 4 braqueurs à bord de deux motos ont accosté la victime. Cette dernière est bloquée par la première moto ; ce qui a permis à la 2e moto de s'approcher. Ainsi, l'un des malfrats pointe sur la victime un pistolet lui intimant l'ordre de remettre le sac contenant une forte somme. Les témoins ont ajouté qu'il s'agit des producteurs de Soja venus du Nord du pays pour des opérations

à Lomé. Les forces de l'ordre et de sécurité arriveront plus tard sur les lieux du drame.

Il faut noter qu'au deuxième semestre (juin-décembre) de l'année 2021, 24 cas de braquages ont été recensés au Togo avec plus de 100 millions de FCFA emportés, selon les sources du ministère de la sécurité et de la protection civile.

Source : actusalade.com





Pack BUSINESS

Pour grandir

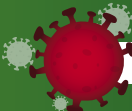


Offre
BUSINESS

www.boatogo.com



BANK OF AFRICA
BMCE GROUP



STOP COVID-19